

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MIL NEUF, ET LE VENDREDI 30 OCTOBRE 2009 A 19 HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA GAUDE DUMENT CONVOQUE LE JEUDI 22 OCTOBRE 2009 S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE, A LA MAIRIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MICHEL MEINI, MAIRE.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 29
présents : 25
votants : 28

25 PRESENTS : Mesdames et Messieurs MEINI, BETTATI, BRUN, LAMY, TRANI, SIEGEL, ROGGERI, TOSELLO, SCIARRI, RENAUDO, CUER, LANGLOIS, VALENZA, AUDDINO, DURAND, FOUREL, MERLINO, FONTAINE, SANTINI, BAGNIS, ALFONSI, PIGNAL, MONROLIN, LEFEVRE, SCOTTO.

03 REPRESENTES : Mesdames et Messieurs HULLIN par TRANI, CARRE par SCIARRI, OCELLI par ALFONSI.

01 ABSENT : Madame BENALI-KAHLOUL.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Vanessa SIEGEL.

RAPPORTEUR : Claude BRUN.

O B J E T :

Cimetière du Mont Gros
Tarifs des Concessions
temporaires de 30 ans
et 50 ans

Vu la loi N° 82-113 du 02 Mars modifiée, relative aux droits des communes, des départements et des régions,

Vu l'article L. 2122-22 8° du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 04 Juillet 2009 portant délégation du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 31 Août 2004 fixant le tarif des concessions funéraires de la Commune de La Gaude,

Vu l'information lors du conseil municipal du 31 Juillet 2009 concernant l'extension du cimetière communal du Mont-Gros – Réalisation de la 3^{ème} tranche de la deuxième phase.

Considérant la nécessité d'actualiser les tarifs de concessions des cases et caveaux suite à l'extension du cimetière du Mont Gros,

Aussi Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- de fixer le prix de la concession comme suit :

		Tarifs actuels	Tarifs proposés
CASES	30 ans	1 893,42 €	2 000,00 €
	50 ans	2 691,10 €	3 000,00 €
CAVEAUX	50 ans	5 846,80 €	6 000,00 €
URNES	50 ans	228,70 €	300,00 €

CERTIFIE EXECUTOIRE

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture

le : 12/11/2009

Publié ou Notifié

le : 12/11/2009

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent la proposition ci-dessus par :

27 VOIX POUR : Mesdames et Messieurs MEINI, BETTATI, BRUN, SCIARRI, LAMY, TRANI, SIEGEL, ROGGERI, TOSELLO, RENAUDO, AUDDINO, DURAND, FOUREL, LANGLOIS, FONTAINE, MERLINO, VALENZA, SANTINI, BAGNIS, CUER, Mesdames et Messieurs HULLIN par TRANI, CARRE par SCIARRI, ALFONSI, PIGNAL, OCELLI représenté par ALFONSI, MONROLIN, SCOTTO.

01 CONTRE : M LEFEVRE.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Les Membres du Conseil Municipal,

Le Maire,

Michel MEINI